



© Vestre



# Haltes piétonnes

## Quels dispositifs pour faciliter la pause urbaine et favoriser la convivialité ?

Les haltes piétonnes sont des espaces de pause urbaine. Elles visent à ponctuer les déplacements de proximité à pied et offrir la possibilité à tous, et tout au long de l'année, d'une pause confortable. Elles se greffent dans des espaces existants divers, sur lesquels la pause n'est ou pas possible ou pas agréable ; et doivent permettre d'accompagner les déplacements à pied et créer de la convivialité.

Les haltes piétonnes visent à la fois à renforcer et enrichir l'expérience des usagers du quotidien (qui marchent déjà) mais aussi d'accompagner, d'inciter et d'alléger les freins aux personnes réticentes à la marche. Elles permettent de nouveaux usages sur l'espace public et participent à améliorer la marche et la pause urbaine.

L'enjeu principal est de développer la marche pour une diversité de publics, de pratiques et d'usages : circuler, se rencontrer, consommer, se reposer, jouer, visiter...

Viennent ensuite les enjeux :

- **De confort de la pause et de l'accueil des usages**, conditionné par l'offre et la qualité du mobilier urbain, des ambiances lumineuses, de la présence du végétal, la protection contre la chaleur, les intempéries, les pollutions (bruits, air)...
- **D'inclusivité** : répondre aux attentes du plus grand nombre et veiller à un partage équilibré (genre, personnes âgées, PMR...) des haltes piétonnes.
- **De processus flexible et d'intelligence collective** pour créer, affiner et améliorer le projet (et les objets) des haltes piétonnes, dans une approche itérative.

### CHIFFRES CLÉS

La marche est le 1<sup>er</sup> mode de déplacement & représente 35% des déplacements internes au sein de la Métropole de Lyon (EDGT 2015).

51% des déplacements internes à la Métropole font moins de 2 km.

L'usage de la marche pour les distances comprises entre 1 à 3 km au sein de la Métropole de Lyon chute à 29% de part modale avec des forts potentiels pour développer l'usage des modes actifs



# Inspirations

© Ville de la Roche-sur-Yon



## La Roche-sur-Yon

### Un urbanisme de tests de préfigurations impulsé par la collectivité

L'objectif est de soutenir le tissu commercial et l'attractivité de la ville en créant une rue piétonne, animée et attrayante, favorisant les interactions entre générations

#### ➤ MÉTHODE & RÉALISATION

La ville a adopté une approche itérative et flexible de l'urbanisme tactique en trois phases, caractérisée par une grande réactivité d'adaptation pour les aménagements de la rue Clémenceau.

La première phase a consisté en des mesures d'apaisement et de concertation des habitants et commerçants pour définir les objectifs.

La deuxième phase, actuellement déployée, se compose de dix modules thématiques en bois co-construits avec les habitants et les commerçants.

La troisième phase prévoit des aménagements pérennes. Les modules seront déplacés sur un autre site dans le but de faire évoluer les usages et renforcer l'attractivité de la ville.

#### BILAN

Après quelques ajustements dans l'emplacement ou le nombre des modules, les retours utilisateurs ont été très positifs.

Sur un échantillon de 250 interrogées :

- 86 % se sont déclarées satisfaites de l'aménagement et de la piétonnisation,
- 51% ont déclaré y passer plus de temps
- 83% ont déclaré s'y rendre exprès pour profiter des modules en bois

© Ville de Montréal - 2018



## Montréal

### Une démarche bottom-up impulsée par les habitants pour une ville plus conviviale

La ville de Montréal a initié une démarche participative où habitants et commerçants peuvent proposer des projets pour transformer l'espace public et le rendre plus convivial

#### ➤ MÉTHODE & RÉALISATION

La ville apporte son soutien à la création de «placottoirs», structure en plein air installées devant les bureaux, commerces, écoles, ou sur l'espace public.

Implantés uniquement du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, ils prennent différentes tailles et formes en fonction des espaces.

Ils visent à favoriser les interactions sociales et à offrir des espaces publics de qualité, en réduisant l'emprise de la voiture.

Les demandes d'installation se font en ligne, avec vérification de l'opportunité et approbation par le conseil d'arrondissement selon des critères qualitatifs : cohabitation des activités du secteur, maintien de la tranquillité, intégration au cadre bâti, originalité du concept, sécurité et confort...

#### BILAN

Bien que certains citoyens aient émis des préoccupations quant à la sécurité et à l'impact sur la circulation dans les zones commerciales, le succès des «placottoirs» est indéniable.

De nombreux projets ont été mis en place dans différents quartiers de la ville de Montréal





## Focus

# Boîte à outils opérationnels

## Étapes clés

### ➤ Diversité de programmation

Avec un total de 10 propositions, la diversité des modules proposés à la Roche-sur-Yon constitue un véritable atout pour proposer une multitude de tests et d'utilisations.

Parmi ces modules (guinguette, parcours artistique, théâtre, parking day, terrasse, halte gourmande, biblio low tech, et socle végétal) ceux qui nécessitent peu d'accompagnement événementiel et qui offrent un espace propice aux pauses en harmonie avec la programmation de la rue, connaissent un franc succès.

### ➤ Construction & approche technique

#### Importance du montage et de l'installation in situ

La mise en pratique de l'installation de mobilier et de modules n'est pas simple. La voirie n'est jamais plane et cela nécessite des ajustements avec le service technique dédié à la sécurité d'accès aux PMR.

Il est donc essentiel de concevoir le mobilier en prenant en compte les équipements de manutention disponibles, et les capacités de levage & de manœuvre de l'équipe en charge de la gestion. Un calage préalable coordonné est primordial afin de garantir la modularité : si la manipulation n'est pas pratique ou aisée, l'aspect modulable de l'objet ne sera pas sollicité.

Il est recommandé de spécifier le poids maximal à respecter dans le cahier des charges ; de prévoir des blocs déplaçables sans nécessité de démontage, et de déterminer les moyens de manutention appropriés.

Il est également important d'anticiper le poids des bacs plantés en situation d'arrosage.

Il est recommandé de prévoir des prestations de maintenance dans le marché de l'entreprise en charge de la réalisation des modules, en mettant l'accent sur la forte réactivité aux besoins formulés d'adaptation post installation ou besoins à la conception.

### ➤ Gestion

#### Importance d'une gestion réactive et centralisée

Une seule boîte mail de gestion\*, depuis la 1<sup>ère</sup> phase de consultation jusqu'au suivi dans le temps permet adaptations, flexibilité, et réactivité tout au long du processus.

\* (communiquée par flyers, panneaux, réseaux sociaux et magazine municipal)

#### MODULE «OASIS»



Il se compose de grands blocs accueillant une végétation dense et variée, associée à de larges banquettes au centre. C'est un écrin de verdure au centre de la rue pour faire une pause «au vert»

©Ville de la Roche-sur-Yon

#### MODULE «HALTE GOURMANDE»



Composée d'une grande table familiale type pique-nique couverte d'un côté, et d'un espace proposant des assises ou jeux pour enfants, la halte gourmande est faite pour accueillir des familles avec de jeunes enfants ou des groupes

©Ville de la Roche-sur-Yon

# À retenir

## LES LEVIERS FACTEURS DE RÉUSSITE

- **Tests de préfiguration** in situ pour expérimenter plusieurs types d'aménagements sur une longue période.
- **Processus itératif** et méthode agile et innovante répondant au mieux aux attentes des usagers, commerçants, et riverains pour implanter les modules.
- **Des modules type «légos» facilement adaptables** pour une multitude de réalisations et d'approches en fonction des lieux et des attentes des usagers.
- **Diversités d'équipements** composants les haltes permettant une diversité de publics et des échanges inter-générationnels.
- **Adaptabilité, flexibilité, réactivité** tout au long du processus grâce aux retours des usagers par mail, permettant une gestion en temps réel des réalisations.
- **Transversalité** entre les services (nettoyement, espaces verts, urbanisme, voirie, etc.)
- Liens importants à avoir avec les **animations portées par les habitants**, les associations et les services culture et communication de la collectivité.
- **Importance de l'observation avec un suivi dans le temps** (questionnaire usagers et commerçants) : indicateurs pour évaluer le degré de réussite du projet et les besoins d'adaptation.

## LES RISQUES LIMITES À CONSIDÉRER

- Risque d'inadaptation du mobilier testé et **abandon de certaines approches, ou modules trop volumineux** pour la lisibilité de l'espace public ou les déplacements.
- Risque d'**encombrement** de l'espace public
- Anticiper la **possibilité de nouveaux conflits d'usages** piétons-cyclistes-trotinettes dus à la modification des flux et des usages par les haltes.
- Anticiper les **dégradations** (tags, saletés...) pour éviter un enchaînement négatif sur la qualité des aménagements, qui viendrait impacter l'image et la pertinence du projet. Cela implique une **équipe dédiée**.
- Prévoir **un budget d'investissement et de gestion** pour crédibiliser les haltes piétonnes. Cela implique une qualité d'intégration et de matériaux permettant un gain d'entretien et de robustesse.



©Ville de la Roche-sur-Yon

Ville de la Roche-sur Yon

## ➤ EN SAVOIR +

Equipe Charte des Espaces Publics  
charteespacespublics@grandlyon.com

Fanny Sire, Chargée d'opération  
Dir.des espaces publics , Ville de la Roche-sur-Yon  
t. 02 51 47 47 31